Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2026, de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du secrétariat de l'OSSNR. Les données présentées dans le cadre de la préparation des comptes publics du Canada et incluses dans le rapport sur les résultats ministériel du secrétariat de l’OSSNR sont conformes à ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du secrétariat de l'OSSNR sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le secrétariat de l'OSSNR sera soumis à des vérifications périodiques des contrôles de base effectuées par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces vérifications pour adhérer à la politique du Conseil du Trésor sur la gestion financière. Dans l'intervalle, le secrétariat de l'OSSNR a entrepris une évaluation axée sur les risques du système de CIRF pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026, conformément à la Politique de gestion financière du Conseil du Trésor.

Les états financiers du Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement n'ont pas été vérifiés.

Original signé par

Mangano, Lawrence

Digitally signed by Mangano, Lawrence
Date: 2026.09.14 13:30:27 -04'00'

Lawrence Mangano, Directeur général par intérim
Ottawa, Canada
11 septembre 2026

Original signé par

Wark, Amanda

Digitally signed by Wark, Amanda
Date: 2026.09.15 08:55:27 -04'00'

Amanda Wark, Chef des finances par intérim

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

État de la situation financière *(non audité)*
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2026	2025
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 956$	1 522$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 198	667
Avantages sociaux futurs (note 5b)	225	272
Total des passifs	**3 379**	**2 461**
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	1 917	1 519
Débiteurs et avances (note 6)	139	115
Total des actifs financiers nets	**2 056**	**1 634**
Dette nette ministérielle	**1 323**	**827**
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	44	60
Immobilisations corporelles (note 7)	6 706	7 095
Total des actifs non financiers	**6 750**	**7 155**
Situation financière nette ministérielle	**5 427$**	**6 328$**

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mangano, Lawrence
Digitally signed by Mangano, Lawrence
Date: 2026.09.14 13:33:38 -04'00'

Lawrence Mangano, Directeur général par intérim
Ottawa, Canada

Wark, Amanda
Digitally signed by Wark, Amanda
Date: 2026.09.15 08:55:52 -04'00'

Amanda Wark, Chef des finances par intérim

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle *(non audité)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2026 Résultats prévus	2026 Réel	2025 Réel
Charges			
Surveillance des activités en matière de sécurité nationale et enquêtes sur les plaintes (note 10)	8 732$	11 822$	11 756$
Services internes (note 10)	12 662	9 521	9 043
Total des charges	**21 394**	**21 343**	**20 799**
Coût net des activités poursuivies		**21 343**	**20 799**
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts		**21 343**	**20 799**
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		17 767	18 709
Variations des montants à recevoir du Trésor		399	49
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9a)		2 276	1 576
Transfert de trop-payés			(2)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		**901**	**467**
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		**6 328**	**6 795**
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		**5 427$**	**6 328$**

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

État de la variation de la dette nette ministérielle *(non audité)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(*en milliers de dollars)*

	2026	2025
	Réel	Réel
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	**901$**	**467$**
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)		35
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(390)	(271)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	**(390)**	**(236)**
Variation due aux charges payées d'avance	(15)	(1)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	**495**	**230**
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	**1 827**	**597**
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	**1 323$**	**827$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

État des flux de trésorerie *(non audité)*
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	21 343$	20 799$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(390)	(271)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9a)	(2 276)	(1 576)
Transfert de trop-payés		2
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	24	(194)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(16)	(2)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(434)	147
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(531)	(172)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(47)	(60)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	**17 767**	**18 673**
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)		35
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations		**35**
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	**17 767$**	**18 708$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

L'OSSNR et le secrétariat de l'OSSNR ont tous deux été créés, à compter du 12 juillet 2019, en vertu de la Loi sur l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement et du renseignement (Loi sur l'OSSNR).

Le secrétariat de l'OSSNR est une division de l'administration publique fédérale telle que définie dans la colonne 1 de l'annexe I.1 de la loi sur la gestion des finances publiques, dont le ministre de tutelle est le Premier ministre.

L'un des mandats de l'OSSNR est d'examiner les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement afin de déterminer si elles sont légales, raisonnables et nécessaires. L’OSSNR a également un mandat quasi-judiciaire ; il enquête sur les plaintes du public concernant les activités du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ainsi que sur certaines autres plaintes liées à la sécurité nationale. Le rôle du secrétariat de l’OSSNR est d'aider l’OSSNR à remplir son mandat.

Pour atteindre son résultat stratégique et obtenir des résultats pour les Canadiens, le secrétariat de l'OSSNR articule ses plans et ses priorités autour de la responsabilité principale et de l'inventaire des programmes inclus ci-dessous :

Surveillance des activités en matière de sécurité nationale et enquêtes sur les plaintes

Le secrétariat de l'OSSNR soutient l'Agence dans l'exécution de son mandat. Le contrôle indépendant contribue à renforcer le cadre de responsabilité pour les activités de sécurité nationale et de renseignement et à accroître la confiance du public. Les ministres et les Canadiens savent si les activités de sécurité nationale et de renseignement entreprises par les institutions du gouvernement du Canada sont légales, raisonnables et nécessaires.

Services internes

Les services de soutien internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le secrétariat de l’OSSNR est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au secrétariat de l’OSSNR ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l’état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l’État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires.

La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l’État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l’État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2025-2026. Les montants des résultats prévus inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l’État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l’État de la variation de la dette nette ministérielle ont été préparés aux fins de gestion interne et n’ont pas été publiés précédemment.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

Le secrétariat de l’OSSNR fonctionne à l'aide du Trésor, qui est administré par le Receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le secrétariat de l’OSSNR est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le secrétariat de l’OSSNR sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le secrétariat de l’OSSNR a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

ii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(e) Avantages sociaux futurs

i. **Prestations de retraite :** Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du secrétariat de l’OSSNR au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'obligation totale du secrétariat découlant du régime. La responsabilité du secrétariat de l’OSSNR relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. **Indemnités de départ :** L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés exigibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(f) Actifs non financiers

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 dollars sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la Loi sur les Indiens ; des oeuvres d’art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d’attribuer un coût d’acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(g) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(h) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d’échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d’échange.

ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le secrétariat de l'OSSNR reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du secrétariat de l'OSSNR pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires utilisées en cours de l'exercice

(en milliers de dollars)	**2026**	**2025**
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	21 343$	20 799$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(390)	(271)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(2 276)	(1 576)
Diminution / (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(530)	(173)
Diminution / (augmentation) des avantages sociaux futurs	48	(60)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	17	14
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(3 131)	(2 066)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles		35
Augmentation / (diminution) des charges payées d'avance	(16)	
Comptes débiteurs et avances	10	71
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	(6)	106
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**18 206$**	**18 839$**

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	**2026**	**2025**
Autorisations fournies :		
Crédit 1 - Dépenses de programme	18 256$	18 863$
Montants législatifs	1 871	1 831
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	(2 191)	(1 855)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**18 206$**	**18 839$**

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer du secrétariat de l’OSSNR.

(*en milliers de dollars)*	**2026**	**2025**
Créditeurs - autres ministères et organismes	20$	265$
Créditeurs - parties externes	1 936	1 257
Total des créditeurs	1 956	1 522
Total des créditeurs et des charges à payer	**1 956$**	**1 522$**

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du secrétariat de l'OSSNR participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de deux pourcent par année de services donnant droit à la pension multipliée par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le secrétariat versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modification à *la Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2025-2026 s’élève à 1 700 030$ (1 393 438$ en 2024-2025. Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois pour 2024-2025) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2024-2025 les cotisations des employés.

La responsabilité du secrétariat de l'OSSNR relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du Gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées du secrétariat de l'OSSNR étaient basées sur l’éligibilité de l’employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d’emploi. Par contre, depuis 2011, l’accumulation d’indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu’à présent ou d’encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2024 la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l’obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les modifications des obligations au cours de l'année sont les suivantes :

(*en milliers de dollars*)	**2026**	**2025**
Obligation au titre des prestations constituées - début de la période	273$	212$
Charge pour l’exercice	(5)	60
Prestations versées pendant l’exercice	(43)	
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l’exercice	**225$**	**272$**

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du secrétariat de l'OSSNR :

(*en milliers de dollars*)	**2026**	**2025**
Débiteurs - autres ministères et organismes	51$	13$
Débiteurs - parties externes	66	79
Avances aux employés	22	23
Débiteurs nets	**139$**	**115$**

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d’immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	de 3 à 10 ans
Autre matériel	de 3 à 30 ans
Améliorations locatives	le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
Catégorie d'immobilisations	Solde d’ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d’ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2026	2025
	(en milliers de dollars)											
Matériel informatique	201		-		201	184	8	-		192	9	17
Autre matériel	1 124		-		1 124	780	107	-		887	237	344
Améliorations locatives	7 877				7 877	1 143	275	-		1 417	6 460	6 734
Biens en construction							-	-				
Total	**9 202**				**9 202**	**2 107**	**390**	**-**		**2 496**	**6 706**	**7 095**

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Obligations contractuelles

La nature des activités du secrétariat de l'OSSNR peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le secrétariat sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(*en milliers de dollars*)	**Acquisitions de biens et de services**	**Total**
2027	3 028	3 028
2028	74	74
2029		
2030		
2031		
2032 et ultérieurs		
Total	**3 102$**	**3 102$**

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le secrétariat de l’OSSNR est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d’État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le secrétariat de l’OSSNR conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, le secrétariat de l’OSSNR a reçu des services communs obtenus gratuitement à partir d'autres ministères comme mentionné plus bas.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le secrétariat de l’OSSNR a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État des résultats et de la situation financière nette du secrétariat de l’OSSNR :

(*en milliers de dollars*)	**2026**	**2025**
Installations	1 055$	515$
Cotisations de l’employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1 221	1 061
Total	**2 276$**	**1 576$**

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette du secrétariat de l'OSSNR.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(*en milliers de dollars*)	**2026**	**2025**
Charges	4 359$	5 146$

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Notes aux états financiers *(non auditées)* pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du secrétariat de l'OSSNR. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principaux alignements de programme par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

(*en milliers de dollars*)	**Secrétariat de l'OSSNR examens et enquêtes sur les plaintes**	**Services internes**	**2026**	**2025**
Charges				
Salaires et avantages sociaux	11 243$	4 582$	15 825$	15 446$
Services professionnels et spéciaux	71	2 809	2 880	3 632
Installations		1 055	1 055	541
Transports et communications	109	93	202	386
Information		194	194	38
Acquisition de matériel et d'outillage				(24)
Services de réparation et d'entretien	70	104	174	165
Amortissement des immobilisations corporelles		390	390	271
Location		79	79	101
Services publics, fournitures et approvisionnements				41
Autres	329	215	544	202
Total des charges	11 822	9 521	21 343	20 799
Coût net des activités poursuivies	**11 822$**	**9 521$**	**21 343$**	**20 799$**

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Annexe simplifiée à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice 2025-26 (non audité)

1. Introduction

Ce document présente un résumé des mesures prises par le secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des informations sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les programmes du secrétariat de l'OSSNR figurent dans le Plan ministériel pour l'exercice 2026 à 2027 et dans le Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2025 à 2026.
https://nsira-ossnr.gc.ca/fr/publications

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

Afin de soutenir un système de contrôle interne efficace, le Secrétariat de l'OSSNR a historiquement réalisé des autoévaluations des principaux secteurs de contrôle identifiés par le Secrétariat du Conseil du Trésor comme devant faire l'objet d'une évaluation. Étant donné que les exercices obligatoires d'autoévaluation ont été suspendus pour l'exercice financier 2025-2026, une évaluation fondée sur les risques du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) a été réalisée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

2.1 Ententes de services propres aux états financiers

Le secrétariat de l'OSSNR a recours à d'autres organismes pour certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, et il s'appuie sur ces fournisseurs de services pour veiller à l'application d'un système adéquat de CIRF aux services qui sont fournis au secrétariat de l'OSSNR.

Ententes en matière de services communs:

- Services publics et Approvisionnement Canada, qui administre le paiement des salaires et l'approvisionnement de certains biens et services, et fournit des services liés aux locaux;
- Services partagés Canada, qui fournit des services d'infrastructure informatique;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui fournit des renseignements sur le régime d'assurance de la fonction publique et qui administre centralement le paiement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services en particulier.

Ententes particulières:

- Avant l'exercice 2021-22, conformément à un protocole d'entente (PE) entre les deux organisations, le secrétariat de l'OSSNR se fiait au Bureau du Conseil privé (BCP) pour la prestation des services financiers, y compris les mesures de contrôle pertinentes. Le 1er avril 2021, le secrétariat de l'OSSNR a mis en place un nouveau PE avec le BCP, qui reflétait une évolution selon laquelle le secrétariat de l'OSSNR a rapatrié ses services financiers vers la capacité au cours de l'exercice 2022-23.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit à l'agence la plateforme de système financier SAP afin de saisir et de déclarer toutes les opérations financières et la plateforme de système de gestion des ressources humaines PeopleSoft pour gérer les opérations liées à la paye

et aux congés.

2.2 Résultats de l’évaluation de l’exercice 2025 à 2026

Le secrétariat de l'OSSNR a entrepris une évaluation axée sur les risques du système de CIRF pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

Secrétariat de l’Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

3. Plan d’évaluation

Le secrétariat de l’OSSNR évaluera le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clés au cours d’un cycle de plusieurs années, tel qu’indiqué dans le tableau suivant.

Plan d’évaluation

Secteurs de contrôle clés	Exercice 2022 à 2023	Exercice 2023 à 2024	Exercice 2024 à 2025	Exercice 2025 à 2026	Exercice 2026 à 2027
Délégation	Oui	Non	Non	Non	Non
Paiements de transfert	Oui	Non	Non	Non	Non
Passation de marchés	Non	Oui	Non	Non	Non
Créditeurs à la fin de l’exercice	Non	Oui	Non	Non	Non
Débiteurs	Non	Oui	Non	Non	Non
Administration de la paie	Non	Non	Oui	Non	Non
Voyages	Non	Non	Non	Non	Oui
Gouvernance de la gestion financière	Non	Non	Oui	Non	Non
Hospitalité	Non	Non	Non	Non	Oui
Gestion du parc de véhicules	Non	Non	Non	Non	Non
Avances comptables	Non	Non	Non	Non	Oui
Cartes d’achat	Non	Non	Non	Oui	Non
Congés	Non	Non	Non	Oui	Non
Autorisations financières spéciales	Non	Non	Non	Oui	Non